

CRETEIL, le 28 janvier 2019

**Commission permanente du 28 janvier 2019**

## **Le Département mobilisé pour les plus fragiles.**

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie lundi 28 janvier 2019 : 23 rapports ont été votés.

### **Plan Grand Froid : Le Département prête ses locaux à Emmaüs Solidarité.**

Dans le cadre du plan Grand Froid, le Conseil départemental a entériné un partenariat avec Emmaüs Solidarités pour une mise à disposition gratuite de locaux destinés à l'accueil et l'hébergement de personnes sans abri durant la période hivernale 2018/2019.

Le prêt de ces locaux situés au domaine de Cherrioux est effectif depuis le 19 novembre dernier. Avec cette convention, Emmaüs Solidarité peut désormais réaliser rapidement des travaux et aménagements nécessaires au bon fonctionnement de son activité d'hébergement d'urgence.

Cette initiative place une fois encore le Département comme acteur de la Solidarité et notamment en direction des plus fragiles.

### **Crèches : le Département renforce l'accueil des enfants en situation de handicap.**

Le Val-de-Marne s'engage un peu plus dans le soutien aux personnes et enfants handicapés, priorité politique départementale.

Accueillant déjà plusieurs dizaines d'enfants en situation de handicap ou atteints de pathologie chronique dans ses 76 crèches, le Département a entériné une convention avec la CAF. Cette convention acte une subvention de 178 000 € annuels au profit du Conseil départemental. Ce programme de renforcement comprendra notamment le besoin de renfort des équipes, le recrutement d'un.e référent.e psychomotricien.ne ou l'accès à la culture au sein des établissements.

**Christian Favier**

Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

CONTACT PRESSE

Patrick Hervy

Tel. : 01 43 99 70 23

06 32 54 57 93

Patrick.hervy@valdemarne.fr

Hôtel du Département

94054 Créteil cedex

